

Messimy, le 5 février 2021

Mesdames, Messieurs,  
les membres du Conseil Municipal

## CONVOCACTION À LA SÉANCE PUBLIQUE

**Le Jeudi 11 février 2021 à 19h00**

*(salle du Voulat – 29 Route de la Saigne)*

L'accès au public des séances est interdit en raison des mesures sanitaires.

Seule la présence des journalistes est autorisée.

### ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance publique du 11 décembre 2020.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Bilan annuel des acquisitions et cessions foncières 2020.
5. Adoption du compte administratif du budget principal de l'exercice 2020.
6. Adoption du compte de gestion du budget principal de l'exercice 2020.
7. Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2020.
8. Actualisation de l'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement pour l'espace associatif (AP/CP) : bilan de l'année 2020 et modifications.
9. Budget supplémentaire - exercice 2021.
10. Renonciation à acquérir le foncier de l'Emplacement Réservé n°V10.
11. Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme.
12. Attribution d'une subvention à l'association Blues Rock.
13. Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués



Le Maire

Marie-Agnès BERGER